À savoir !

1) J'inscris mon/mes enfant(s) au service scolaire-périscolaire pour qu'il puisse avoir accès aux activités périscolaires sur l'année 2015-2016.

2) Je réserve les activités périscolaires **sur mon « espace famille » sur 30 jours glissants** (si je n'ai pas d'accès à internet, je me rends au service scolaire-périscolaire qui prendra en compte mes réservations).

3) Je respecte le calendrier qui définit les périodes de réservations **pour les vacances scolaires** (à consulter sur mon espace famille).

4) Je reçois une seule facture pour toutes les activités de mon enfant (je peux **adhérer à la facture en ligne** sur mon espace famille).

Renseignements :

- **Pour les activités périscolaires et les centres de loisirs maternels :**

  Direction Restauration Education
  32, rue de la Marne – 78800 HOUILLES
  Tél. : 01 30 86 32 81
  Courriel : service.scolaire@ville-houilles.fr

- **Pour le centre de loisirs élémentaire :**

  Service Jeunesse, le Ginkgo
  7-9 boulevard Jean Jaurès
  Tel. : 01 61 04 42 60
  Courriel : cousteau@ville-houilles.fr

Document réalisé par la Direction de la Restauration et de l'Education
Août 2015

L'Espace Famille : Mode d'emploi

Votre Inscription aux activités périscolaires :

Pour tous les accueils périscolaires et les centres de loisirs, l'inscription administrative de votre enfant est la **première démarche obligatoire pour ouvrir vos droits aux réservations des activités périscolaires.**

Si votre dossier d'inscription est à jour pour l'année scolaire 2015/2016, il vous sera possible de réserver les activités périscolaires sur « votre Espace Famille ».

Pour tout complément d'information, concernant le dossier d'inscription de votre enfant, vous pouvez contacter le service scolaire-périscolaire au 01.30.86.32.81 ou par mail à l'adresse service.scolaire@ville-houilles.fr.

VILLE DE HOUILLES

COMMENT ACCÉDER À L'ESPACE FAMILLE

- Rendez-vous sur www.ville-houilles.fr
- Accédez à l'espace famille à partir de la page d'accueil du site ou dans la rubrique Enfance/ Vie scolaire et périscolaire de l'onglet Vie quotidienne.
- Saisissez votre code famille et votre mot de passe obtenu auprès du service scolaire /périscolaire lors du dépôt du dossier d'inscription

OUVERTURE DE DROITS AUX RESERVATIONS

- Rendez-vous sur l'onglet « ouverture de droits aux réservations » pour consulter les activités auxquelles vos enfants sont inscrits.

- Consultez régulièrement vos « **Infos pratiques** » pour vous renseigner sur l'organisation des activités périscolaires, le programme des « **ateliers découverte** », les modalités de réservation de présence aux **centres de loisirs** et sur les **tarifs** des activités périscolaires 2015-2016.
- Les actualités de la **petite enfance** sont consultables dans l'onglet « petite enfance ».

AGIR SUR VOS RESERVATIONS

- Rendez-vous sur l'onglet « agir sur vos réservations » pour consulter et/ou modifier les réservations aux activités périscolaires de vos enfants : accueil du matin, accueil du soir, restauration, garderie, « TAP » récréatif, étude surveillée, « atelier découverte », transports scolaires
- Pour être prises en compte ces réservations doivent être faites dans le délai minimum de 30 jours avant la date concernée.
- Un mode d'emploi des réservations est accessible dans cette rubrique.
- Pour réserver pour les vacances scolaires, il faut respecter le calendrier prévu à cet effet indiquant les périodes de réservation pour chaque période de vacances (ce calendrier est accessible dans l'onglet « Infos pratiques » puis dans la rubrique « centre de loisirs »).

CONSULTEZ VOS FACTURES

- Rendez-vous sur l'onglet « consultez vos factures » pour accéder à l'historique de vos factures, les consulter, constater le statut de la facture (réglée, en perception, non réglée).
- Vous pouvez adhérer à la facture en ligne dans cet onglet si vous ne souhaitez plus la recevoir par courrier.
- Vous pouvez consulter les modalités de paiement de la facture périscolaire.

METTRE À JOUR VOS INFORMATIONS

- Rendez-vous sur l'onglet « mettre à jour vos informations » pour modifier vos coordonnées téléphoniques ;
vos courriels ; les coordonnées des personnes autorisées à venir chercher vos enfants ; signaler un changement d'adresse postale ou consulter les mentions légales.